FICHE TECHNIQUE

Blueskin® TG

Membrane pare-air/vapeur thermofusible

Propriétés physiques

- Couleur	Noir	- Perméabilité à l'air (Appliqué sur un mur en blocs de béton. Essai effectué à 22° C)	
- Épaisseur	2,5 mm (100 mil) (environ)	Pression (Pa)	Infiltration d'air (L/s.m^2)
- Température d'application	Aucune restriction	75	0,000
- Température de service	-40° C à 70° C	250	0,002
- Allongement à la rupture (ASTM D412-modifié)	md 40 % xd 40 %	500	0,003
- Souplesse à basse température (ONGC-37-GP-56M)	-15° C	- Résistance aux charges de vent en rafale	Résiste à une pression d'aspiration de 3000 Pa maintenue pendant 10 secondes sans augmentation du taux d'infiltration d'air lorsque testé à 75 Pa.
- Résistance à la traction	md 300 N/5 cm xd 250 N/5 cm	- Résistance aux charges de vent soutenues	Résiste à une pression d'aspiration de 1000 Pa maintenue pendant 1 heure sans augmentation du taux d'infiltration d'air lorsque testé à 75 Pa.
- Perméance à la vapeur d'eau (ASTM E96)	0,2 ng/Pa.m^2.s (0,003 perm)		

Emballage

- Épaisseur	2,5 mm (100 mil)	- Pouvoir couvrant brut	9,14 m^2, 6,6 m^2 ou 4,5 m^2
- Longueur du rouleau	10 m (32,8 pi)	- Pouvoir couvrant net *	8,59 m^2, 6,07 m^2 ou 4,05 m^2
- Largeur du rouleau	914 mm, 660 mm ou 457 mm	*Par référence à des chevauchements de 50 mm aux extrémités et sur les côtés	
- Surface supérieure	Polyéthylène		
- Surface inférieure	Polyéthylène		

Description

Blueskin® TG est une membrane de bitume modifié au SBS renforcée de fibre de verre non tissée. Elle est spécialement conçue pour être appliquée au substrat par chauffage de sa surface inférieure à l'aide d'un chalumeau au propane.

Caractéristiques

- Membrane de bitume modifié SBS souple à basse température
- Peut être appliquée à basse température
- Légère pour faciliter la pose
- Excellente adhérence à nombre de substrats: béton, blocks de béton, acier apprêté, aluminium fini au laminoir, aluminium anodisé, métal galvanisé, gypse et contreplaqué
- Imperméable à l'air, la vapeur d'eau et l'eau
- Auto cicatrisante lorsqu'elle est traversée par des vis auto taraudeuses

Compagnie Henry Canada, Inc., 10, avenue St-Pierre, Lachine QC H8R 1N7
Tél.: (514) 364-5224 ou 800-361-4599 **Téléc.:** (514) 364-7270 **courriel :** techservices@henry.com
www.bakor.com
Révision : 14 janvier 2014

Utilisations

Blueskin® TG a été conçue pour servir de membrane pare-air thermofusible et est imperméable à l'air, à la vapeur d'eau et à l'eau. Elle sert de pare-air surtout sur les murs de maçonnerie, de béton et de gypse. Grâce à son excellente résistance et à sa forte adhérence, elle peut également servir de membrane de transition avec les membranes liquides **Bakor** pour renforcer les raccordements au niveau des poutres, des colonnes, des fenêtres et des murs rideaux. De plus, **Blueskin® TG** peut servir de membrane d'imperméabilisation sur les murs et les platelages.

Restrictions

Ne résiste pas aux huiles et aux solvants. Ne pas utiliser de flamme si cela présente des dangers. Utiliser le matériel de sécurité qui s'impose lors du travail au chalumeau. Disposer d'extincteurs en bon état de marche à proximité du lieu de travail. La pellicule peut se détacher après une exposition prolongée aux ultraviolets. Ce détachement de la pellicule superficielle affecte de façon négligeable les propriétés du produit, mais en détériore l'apparence. Il est recommandé de recouvrir la membrane aussitôt que possible. Non conçue pour une exposition permanente. Il se peut que certains scellants se décolorent s'ils entrent en contact avec un composé bitumineux ou qu'ils ramollissent le composé bitumineux. Pour plus d'information, communiquer avec le fabricant du scellant.

Préparation de la surface

Les substrats acceptables sont le béton préfabriqué, le béton coulé sur place, les blocs de béton, l'acier apprêté, l'aluminium fini au laminoir, l'aluminium anodisé, le métal galvanisé, les panneaux de gypse y compris les panneaux Den Glass Gold®. Les surfaces destinées à recevoir la membrane **Blueskin® TG** doivent être exemptes d'huile, de poussière, et d'excès de mortier. Araser les joints de maçonnerie.

Les surfaces de béton doivent être uniformes et exemptes de grandes cavités, sections effritées ou saillies importantes. Laisser sécher le béton frais au moins 14 jours. Le cas échéant, les composés de séchage utilisés doivent être à base de résine transparente et exempts d'huile, de cire ou de pigments. Les surfaces doivent être sèches. On peut éliminer les traces d'humidité sur le béton et la maçonnerie en chauffant la surface au chalumeau.

Il est inutile d'apprêter les blocs de béton et le contreplaqué. Apprêter les surfaces de béton coulé avec du **Bakor 930-18** appliqué à raison de 4 m^2/L. Laisser sécher l'apprêt complètement. Consulter **Compagnie Henry Canada** pour l'adhésion aux autres surfaces.

Application

Consulter le devis type **Blueskin® TG** pour plus de détails.

Blueskin® TG s'applique aussi bien à la verticale qu'à l'horizontale. Cependant, lorsque les attaches à brique sont espacées de 400 mm entre les axes, on recommande de l'appliquer horizontalement. Grâce à sa largeur de 450 mm, la membrane thermofusible permet de réaliser un chevauchement de 50 mm. Effectuer un chevauchement d'au moins 50 mm de la membrane **Blueskin® TG** sur les bords et les extrémités.

Chauffer le dessous de la membrane avec un chalumeau au propane. Chauffer de façon à rendre la membrane collante et l'appliquer en appuyant sur le substrat. Couper la membrane autour des attaches, chauffer le pourtour de l'attache et travailler à la truelle pour assurer une bonne étanchéité. Exécuter les travaux de finition avec minutie afin d'assurer l'étanchéité continue de la membrane. Renforcer les coins à l'aide d'un morceau de membrane **Blueskin® TG** et finir à la truelle chauffée pour assurer l'étanchéité des joints.

Application d'isolant sur la membrane

Il se peut que des attaches mécaniques soient exigées par certains fabricants d'isolant pour fixer la membrane **Blueskin® TG** le long des angles rentrants par exemple. Consulter le fabricant d'isolant avant d'installer l'isolant.

Ancrages : fixer mécaniquement les ancrages à travers la membrane **Blueskin® TG** dans le substrat selon les recommandations du fabricant d'ancrages. Utiliser le nombre d'ancrages recommandé par le fabricant de l'isolant.

<>